ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

Communiqué de presse
29 décembre 2020

Décès de Pierre Cardin, membre de l'Académie des beaux-arts (section des membres libres)

Monsieur Laurent Petitgirard, Secrétaire perpétuel, et les membres de l'Académie des beaux-arts, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur confrère Pierre Cardin, survenu le 29 décembre 2020 à l'âge de 98 ans.

Pierre Cardin était membre de la section des membres libres de l'Académie, où il avait été élu le 12 février 1992 au fauteuil de Pierre Dux (1908-1990).

Sa disparition est une perte immense pour la Compagnie dans laquelle il siégeait très régulièrement et activement.

Parallèlement à son œuvre de créateur, amateur et mécène des beaux-arts, Pierre Cardin avait souhaité encourager les artistes en créant en 1993 cinq prix annuels remis par l'Académie des beaux-arts saluant l'excellence du parcours de jeunes artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et compositeurs, âgés de moins de 35 ans. Pierre Cardin a toujours été très attentif aux artistes lauréats ainsi récompensés.

crédit photos : Académie des beaux-arts / B. Eymann

crédit photo : Académie des beaux-arts / B. Eymann

Le mercredi 10 janvier 2001, c'est à Pierre Cardin que Jeanne Moreau, première femme élue à l'Académie des beaux-arts, avait demandé de prononcer son discours d'installation sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, rejoignant ainsi la section des créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel.

A l'occasion des soixante-dix années de création de Pierre Cardin et de sa vingt-cinquième année d'académicien, un défilé retraçant la carrière du célèbre couturier a par ailleurs été organisé le 30 novembre 2016 dans la Grande salle des séances du Palais de l'Institut de France, devant les membres de l'Académie des beaux-arts, réunis en séance, et quelques invités.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier de Jean Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

Hermine Videau - Responsable du service de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier - Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr